

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2016

MODERNISATION DU DROIT DU TRAVAIL - (N° 3886)

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS409

présenté par

M. Gille

à l'amendement n° AS|375 de M. Sirugue

ARTICLE 13

Dans le deuxième alinéa de cet amendement, substituer aux mots: "salaires minima", le mot: "rémunérations".

EXPOSÉ SOMMAIRE

texte même